



Direction Régionale des Affaires Culturelles ACAL

**Service Régional de l'Archéologie
CENTRE DE CONSERVATION ET D'ETUDES DE METZ**

Consultation sur place des collections

Rolande SIMON-MILLOT
Conservateur en chef du patrimoine
rolande.simon-millot@culture.gouv.fr
Téléphone : 03 87 77 77 24

Florence MOUSSET
Régisseuse des collections
florence.mousset@culture.gouv.fr
Téléphone : 03 87 77 77 21

Loic-Pierre HURTEL
Ingénieur préventeur
loic.hurtel@culture.gouv.fr
Téléphone : 03 87 77 77 22

Conditionné et inventorié, le mobilier archéologique conservé au centre de conservation et d'étude de Lorraine est en perpétuel accroissement. Il comprend actuellement plus d'un million d'objets, répartis en 13000 caisses et 250 palettes, correspondant à près de 1500 opérations (fouilles et diagnostics) réalisées sur la région depuis 30 ans.

Les collections archéologiques sont inventoriées dans une base de données informatique depuis 1997. A ce jour, l'Inventaire Général des Collections (IGC) comporte près de 150 000 entrées. Les collections sont classées par matière et opération en différentes sections : écofact, lapidaire, céramique, faune, anthropologie, métal, matières organiques, verre et bois gorgé d'eau. Les critères de recherche permettent une interrogation à multiples entrées de la base notamment par périodes, catégories, matières, etc.

Toute consultation des archives du sol nécessite une inscription préalable auprès des agents du CCEL.

Consultation

Le dépôt archéologique régional est ouvert gratuitement à la consultation des étudiants, chercheurs et conservateurs qui en ont manifesté la demande écrite par courrier ou courriel auprès des agents du CCEL au moins 2 semaines avant la date de consultation souhaitée. Il convient de :

- Préciser le but de la consultation et la nature de la recherche
- Déterminer les collections ou les artefacts que vous désirez consulter

La salle de consultation au 1^{er} étage dispose d'un espace de lavage, de séchage et de quatre grandes tables de travail ainsi que la possibilité de brancher un ordinateur portable.

Horaire d'ouverture à la consultation :
Les mardi et jeudi de 9h30 à 16h30 (sur rendez-vous exclusivement).

Demande de communication des collections

A son arrivée chaque personne désireuse de consulter les collections du CCEL doit **remplir une fiche de demande de consultation des collections** comportant notamment : ses coordonnées, la date et l'objet de la consultation, ainsi que l'intitulé exacte des collections consultées.

Seuls les agents du CCEL sont habilités à aller rechercher le mobilier demandé à la consultation. Un membre du personnel les placera sur les tables destinées au public dans la salle de consultation.

Les recherches et manipulations pour la transmission du mobilier prennent normalement de 60 à 90 minutes; mais le délai peut être beaucoup plus long lorsque le mobilier demandé comporte de nombreux lots très distincts ou plusieurs opérations. Il est recommandé de bien préciser la demande dès la prise de rendez-vous auprès des agents du CCEL, afin que ceux-ci puissent préparer à l'avance la consultation et ainsi réduire au maximum le temps d'attente sur place des chercheurs.

Les personnes en consultation doivent prendre le plus grand soin du mobilier qui leur ait temporairement confié ainsi que des conditionnements respectifs de chaque pièce ou lots.

- Le mobilier est recensé sur place sans sortir la caisse du dépôt
- Attention aux n° de caisses directement marqués sur les contenants et aux étiquettes mises dans les sacs de mobilier
- Toute extraction du mobilier de sa caisse est **INTERDITE**.
- L'inventaire et/ou l'étude réalisée même non publié devront être transmis au CCEL.